



**Convention**      **Entre:** \_\_\_\_\_

**Et**      **:** \_\_\_\_\_

Entre : \_\_\_\_\_

dont le siège social est situé à : \_\_\_\_\_

représenté par \_\_\_\_\_, président/te, dûment habilité/e aux fins présentes,

et : \_\_\_\_\_

dont le siège social est situé à : \_\_\_\_\_

représenté par \_\_\_\_\_, président/te, dûment habilité/e aux fins présentes.

Il est convenu ce qui suit :

• L'organisation et la mise en place de \_\_\_\_\_  
(Mentionner l'activité)

• chaque association s'engage à faire participer uniquement des personnes adhérentes à son association affiliée à Générations Mouvement Les Aînés Ruraux, FÉDÉRATION DU ROUSSILLON et à jour de sa cotisation.

La présente convention est valable pour une durée d'un an et peut être renouvelée par tacite reconduction au bout de cette période. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de trois mois (ceci pour informer les adhérents des associations affiliées Générations Mouvement Les Aînés Ruraux, FÉDÉRATION DU ROUSSILLON.

Fait en deux exemplaires le : \_\_\_\_\_

Pour l'association

Pour l'association

\_\_\_\_\_  
Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »  
du président / de la présidente

\_\_\_\_\_  
Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »  
du président / de la présidente